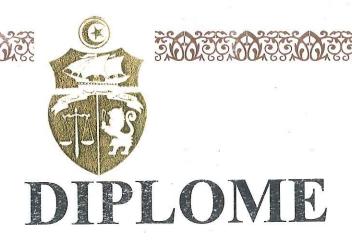
République Tunisienne Ministère de l'Enseignement Supérieur UNIVERSITE DE TUNIS EL MANAR FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE **GESTION DE TUNIS**





- Vu la loi n°2008-19 du 25 février 2008, relative à l'enseignement supérieur et notamment son article 3,
- Vu le décret n°92-1932 du 02 Novembre 1992, fixant l'autorité compétente pour signer les diplômes scientifiques nationaux,
- Vu le décret n°2008-3123 du 22 Septembre 2008, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de licence dans les différents domaines de formation, mentions, parcours et spécialités du système " LMD ";
- Vu l'arrêté du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la technologie du 23 Mars 2010, fixant le régime des études et des examens applicable en Licence Fondamentale en Economie,
- Vu les Procès-Verbaux des délibérations du jury des examens de l'Année Universitaire 2016 / 2017

est décerné le

DIPLOME NATIONAL DE LA LICENCE

en Economie Mathématique et Econométrie Spécialité : EGQ: ECONOMIE MATH. ECONOMETRIE

à la Session Principale

avec la Mention Bien

à Mr

BILAL

YOUSSEF TYARA

: 09/09/1995

à TCHAD

Titulaire du Passeport N°:

R0271607

Cachet Sec

Fait à TUNIS, Le 07/07/2017

Remarque: Il n'est délivré qu'un seul exemplaire du présent diplôme.